



- LEGENDE**
- Limite de zone
  - Nouvelles constructions
  - Espace Boisé Classé
  - Emplacement réservé
  - Éléments paysagers à protéger (L.151-23 du CU)
  - Éléments d'intérêt patrimonial pour lequel un changement de destination est autorisé (L.151-11 2° du CU)
  - Mixité sociale - les futurs programmes de logements devront comporter 30 % de logements locatifs, dont 20 % de logements sociaux
- Secteurs soumis aux risques (reportés à titre indicatif)**
- Risque Inondation**
- I1 - Lit Moyen
  - I2 - Lit majeur ordinaire et exceptionnel
- Risque Feu de Forêt**
- F1 - Aléa très fort
  - F2 - Aléa fort
  - F3 - Aléa Moyen
- Risque Minier**
- M1 - Zone inconstructible

0 100 m

Département de Vaucluse  
Commune de GARGAS

Modification n°3

PLU - Plan Local d'Urbanisme  
3c - Plan de Zonage

Désignation	Approbation
Elaboration du PLU	24 / 03 / 2010
Modification n°1	30 / 01 / 2013
Modification n°2	02 / 03 / 2016
Modification n°3	17 / 12 / 2018

Plan de la partie Centre-Ouest de la commune

Pour la modification n°3 du PLU :  
Atelier d'Urbanisme M. Lacroze et S. Vernier  
8 place de la Poste - Résidence Saint-Marc  
30131 PUJAUT  
TÉ : 04-90-26-39-35  
atelier@lacroze.fr

Echelle: 1/2500